



Visite au Burundi du Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine



Ce samedi 11 janvier 2020, le Ministre des Affaires Etrangères du Burundi S.E Ambassadeur Ezéchiel NIBIGIRA a accueilli une délégation conduite par le Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine S.E.M WANG Yi.

La visite du Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine S.E.M WANG Yi a été caractérisée par une séance de travail entre la délégation chinoise qu'il conduisait et la délégation burundaise conduite par le Ministre des Affaires Etrangères du Burundi S.E Ambassadeur Ezéchiel NIBIGIRA. L'entretien entre ces deux autorités a

porté sur les relations d'amitié et de coopération sino-burundaise en général, mais plus particulièrement, chaque partie a réitéré son engagement ferme sur le soutien mutuel en ce qui concerne les questions d'intérêts vitaux et de préoccupations majeures.

Le Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine a renouvelé au Gouvernement du Burundi le soutien indéfectible dans la lutte contre toute tentative d'atteinte à la souveraineté du Burundi, à travers les ingérences extérieures aux affaires intérieures du Burundi.

Sommaire

page

Visite au Burundi du Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine

1

Le CNS réunit les comités mixtes de sécurité de certaines communes de la province Muramvya

3

Le Burundi introduit l'anacardier dans ses cultures de rente

4

La ville de Ngozi va bientôt souffler ses 100 bougies

5

L'API présente le bilan de ses réalisations semestrielles exercice 2019

6

Transport: un nouveau permis de transport voit le jour

7

Le Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine a également exprimé sa satisfaction quant à la situation sécuritaire qui règne au Burundi. Il a aussi félicité le Gouvernement et le peuple burundais pour le pas franchi en matière de paix et de stabilité ainsi que la détermination affichée pour la réussite du processus électoral en cours.

Du côté burundais, le Ministre des Affaires Etrangères du Burundi S.E Ambassadeur Ezéchiel NIBIGIRA a réitéré la position du Burundi sur la reconnaissance d'une seule Chine, unie et indivisible, en se référant à la question de Taiwan.

Le Ministre des Affaires Etrangères du Burundi S.E Ambassadeur Ezéchiel NIBIGIRA a, une fois de plus, rappelé que le Burundi soutient les initiatives prises par la République Populaire de Chine en vue de mettre un terme aux violences et restaurer l'ordre à Hong Kong.



Concernant la question de la région autonome de Xinjiang, le Ministre des Affaires Etrangères du Burundi a fait savoir que le Gouvernement burundais réitère son soutien aux mesures initiées par le Gouvernement chinois pour réaliser le progrès dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans cette région, surtout que cette question constitue une affaire intérieure de la République Populaire de Chine.

Cette rencontre a été également une occasion de recevoir officiellement des réponses positives apportées aux demandes de soutien aux projets prioritaires adressées au Gouvernement chinois par le Gouvernement burundais.

A cet effet, on peut citer l'octroi d'un financement par don pour la construction et réhabilitation de la piste d'atterrissage et du tour de control de l'aéroport international Melchior NDADAYE tandis que le financement du terminal sera renégocié ultérieure-

ment. L'autre financement reçu est relatif au financement pour la construction d'un nouveau bâtiment du Ministère des Affaires Etrangères. A ce sujet, la Partie chinoise enverra très prochainement une équipe d'experts pour la réalisation des études y relatives.



Après la séance de travail au Ministère des Affaires Etrangères, le Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine S.E.M WANG Yi s'est rendu au Palais Ntare Rushatsi et a été reçu en audience par le Deuxième Vice-Président de la République du Burundi S.E Dr Joseph BUTORE.

La visite au Burundi du Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine S.E.M WANG Yis' est clôturée dans un bon climat attestant l'état actuel des relations entre la République du Burundi et la République Populaire de Chine qui se trouvent aujourd'hui au meilleur moment de leurs histoires, aussi bien au niveau diplomatique qu'économique. (Rédaction-MAE)

Le CNS réunit les comités mixtes de sécurité de certaines communes de la province Muramvya



Le Conseil National de Sécurité (CNS) a réuni lundi, le 06 janvier 2020 au chef-lieu de la province de Muramvya, les comités mixtes de sécurité des communes de Muramvya, Kiganda et Bukeye. Le but était d'échanger sur le rôle de la transmission de l'information dans la sauvegarde de la paix et la sécurité moteur du développement durable ainsi que la façon de transmettre les rapports à l'hierarchie.

Le Secrétaire Permanent du conseil de sécurité le Colonel Pierre Claver Nzisabira demande à ces comités de faire correctement leur travail, de ne pas se substituer à la police et à la justice et surtout de mettre dans ces comités les personnes de diverses tendances politiques et religieuses pour être plus efficaces, cela pour que tout le monde se sente concerné.

Il a fait savoir que la sauvegarde de la sécurité signifie la prévention de tout ce qui pourrait la perturber. Le Colonel Pierre Claver Nzisabira dit que la sécurité de la population comporte 6 composantes. Il s'agit de la sécurité psychologique, sécurité physique, sécurité sur les frontières, sécurité politique, sécurité économique et la sécurité sociale. Pour la sécurité en matière de la politique, Pierre Claver Nzisabira demande aux politiciens de ne pas tenir un langage violent, d'éviter les rumeurs pouvant conduire à l'exil et à la jeunesse d'éviter les manipulations des politiciens.

Quant à la sécurité économique, elle conduit à la stabilité du pays parce que, selon Pierre Claver Nzisabira, les maladies, la famine, la corruption, la fraude, le manque des voies de communication détériorent le développement et par conséquent la population n'est pas sécurisée moralement et physiquement.

Dans le social, Colonel Pierre Claver Nzisabira demande à la population de lutter contre les causes

d'insécurité sociale comme les maisons indécentes, hygiène insuffisante, l'eau impropre, l'abandon scolaire, les grossesses non désirées, les enfants de la rue, le chômage de la jeunesse, la polygamie, les pandémies, les médias qui diffusent des informations mensongères.

La protection de l'environnement est l'une des composantes pouvant stabiliser le pays parce que les pluies diluviennes, la sécheresse prolongée, les feux de brousse sont les causes d'insécurité de la population, a indiqué Colonel Pierre Claver Nzisabira.

Le conférencier du jour Monsieur Sylvestre Marora a demandé aux Administratifs de donner des rapports à l'hierarchie pour que toute la structure administrative soit au courant de tout ce qui a trait à la sécurité. Comme l'a indiqué le conférencier, tout cela ne peut pas se réaliser si la population n'est pas soudée. Il leur a demandé de veiller à l'unité de la sous colline jusqu'au niveau national pour préserver et sauvegarder la paix et la sécurité difficilement acquises.

Les participants à la réunion ont voulu savoir celui qui est chargé de faire respecter les prix du ciment BU-CECO et les produits de la BRARUDI. Le Colonel Pierre Claver Nzisabira a répondu que ces derniers temps, cela constitue une des causes d'insécurité. Les conférenciers et le Secrétaire Permanent ont répondu que c'est l'Administrateur qui est l'œil et l'oreille dans son entité, et s'il ya des débordements, il peut faire appel au Chef de poste pour faire exécuter les mesures prises.

Un des participants a demandé pourquoi les prix du café sont moindres ce qui est à la cause de la suppression des caféiers, Sylvestre Marora a répondu que cette question va trouver une solution favorable parce le Gouvernement va prendre en main cette filière du début à la fin.

Monsieur Sylvestre Marora a déploré que les rapports montrent que les comités mixtes de sécurité ne travaillent pas correctement et a demandé aux Gouverneurs et Administrateurs de faire un suivi pour que ces comités se réunissent au moins une fois le mois.

(source: www.rtnb.bi)

Le Burundi introduit l'anacardier dans ses cultures de rente



Le Secrétaire Général du Parti CNDD-FDD, Monsieur Evariste Ndayishimiye s'est associé samedi, le 04 janvier 2020 à la population de la colline Kibimba en commune Giheta de la province Gitega dans les travaux de préparation d'une pépinière d'une nouvelle culture appelée anacardier ou pommier Cajou.

Monsieur Nibitanga Gilbert, Président du comité de

pilotage des projets de développement au sein du parti CNDD-FDD a expliqué que cette culture apportera beaucoup de devises au pays.

Monsieur Nibitanga Gilbert a fait savoir que les fruits de l'anacardier sont utilisés dans la fabrication des champagnes tandis que les écorces des graines servent à la fabrication des huiles de freins des véhicules. Il a ajouté que la noix de cajou renferme beaucoup de vertus.

Monsieur Evariste Ndayishimiye, Secrétaire Général du parti CNDD-FDD a indiqué que l'introduction de cette nouvelle culture rentre dans la politique du parti de lutter contre la pauvreté. Il a demandé à la population de bien entretenir ces pépinières et de protéger l'environnement notamment les sources d'eau qui tarissent de plus en plus et à planter des arbres.

(source: www.rtnb.bi)

CENI : les Corps de Défense et de Sécurité et les Magistrats sont impliqués pour le bon déroulement des élections



La Commission Électorale Nationale Indépendante CENI a organisé lundi, le 06 janvier 2020 dans la province de Gitega un atelier régional de renforcement de capacités des Présidents des Tribunaux de Résidence, des Commissaires communaux de police et des Responsables des Camps militaire de la région Centre dont Muramvya, Gitega, Karusi et Mwaro. Cet atelier régional qui a été dirigé par Dr Pierre Claver Kazihise, Président de la CENI, était centré sur 4 thèmes dont la notion du cycle électoral, la manipulation en période électorale, les aspects légaux et réglementaires en ce qui concerne les élections et la gestion du contentieux électoral.

Le Président de la CENI a fait savoir que de tels ateliers sont organisés dans toutes les régions du pays à l'intention des Magistrats, du Corps de Défense et de Sécurité. C'est une occasion d'échanger et de discuter sur les aspects légaux et réglementaires en ce qui concerne l'organisation et la tenue des élections, a-t-il indiqué.

Le Président de la CENI Dr Pierre Claver Kazihise a demandé aux responsables judiciaires, policiers et militaires de combattre la manipulation, la ruse, les mensonges la diffamation propagés par des politiciens mal intentionnés qui pourraient perturber le bon déroulement des élections de 2020.

Le fait d'impliquer le Corps de Défense et de Sécurité dans le processus électoral tient, selon Dr Pierre Claver Kazihise, du fait que ces derniers sont des techniciens de la sécurité, qui vont accomplir effectivement ce travail comme il faut, avant, pendant et après les élections.

Selon le Président de la CENI, les magistrats sont aussi impliqués pour qu'au cours des élections ils puissent être capables d'appliquer les lois et réglementations afin que les élections se déroulent dans la sérénité. « Il faut que ces derniers soient formés

et informés sur les lois et réglementations en ce qui concerne les élections », a insisté Dr Pierre Claver Kazihise.

Le Président de la CENI a tranquilisé la population, leur indiquant que les élections de 2020 se-

ront crédibles, paisibles et qu'elles se dérouleront dans la paix et dans la sécurité .

(source: www.rtnb.bi)

La ville de Ngozi va bientôt souffler ses 100 bougies



La ville de Ngozi souffle ses 100 bougies cette année 2020. La célébration de cette centenaire de la ville de Ngozi aura lieu le 29 février 2020. Selon l'Administrateur de la Commune de Ngozi Monsieur Radjabu Songambere, les préparatifs vont bon train.

Monsieur Radjabu Songambere a fait savoir dans un entretien exclusif que l'administration locale a déjà commencé les travaux liés à cette célébration. Ils ont déjà commencé à faire la propreté de la ville comme l'entretien des différents endroits en l'occurrence les routes goudronnées et pavées, des arbres ornementaux plantés tout le long des routes, des infrastructures en cours d'achèvement qui seront présentées lors de cette célébration.

Dans cette même perspective, l'administration locale a organisé un rallye automobile pour éveiller la conscience de la population de Ngozi où des chansons qui font écho du centenaire ont été scandées. L'Administrateur de la Commune Ngozi se dit satisfait de l'état d'avancement des préparatifs de la célébration de cent ans d'existence de la ville de Ngozi. Parmi les activités prévues, il a cité entre autre la mise en place du plan d'action dans lequel est prévu la célébration de la semaine du centenaire du 24 au 29 février 2020 où plusieurs activités seront organisées à cet effet comme des manifestations sportives, culturelles et des conférences débat en rapport avec le développement de

la ville de Ngozi.

L'Administration communale de Ngozi lance un appel aux natifs ainsi qu'à la population de la ville de Ngozi à répondre présent au rendez-vous de la célébration du centenaire de la ville de Ngozi.

Pour les cents ans que la ville de Ngozi va célébrer, l'Administrateur a indiqué que cette ville a connu une extension remarquable, c'est une ville devenue commerciale qui attire beaucoup de gens suite aux différentes activités qui s'y exercent. La ville de Ngozi s'est développée suite à l'existence de différentes infrastructures comme les routes et bien d'autres. Le pas déjà franchi est très satisfaisant a-t-il dit.

Dans les perspectives d'avenir, la ville de Ngozi a déjà des véhicules qui feront le ramassage des ordures vers le dépotoir plus éloigné de la ville. Des bacs à ordures sont également disponibles avec un camion de vidange. Selon l'Administrateur, des infrastructures d'intérêt commun vont être construites comme les écoles, les centres de santé, etc

Monsieur Radjabu Songambere a promis de sensibiliser la population pour se construire des habitations propres pour rendre la ville plus propre.

(source: www.rtnb.bi)

L'API présente le bilan de ses réalisations semestrielles exercice 2019



L'Agence de Promotion des Investissements (API) a présenté mercredi, le 08 janvier 2020 un bilan semestriel des réalisations exercice 2019. Le Directeur Général a.i de l'API Monsieur Nsabimana Serges a fait savoir que les grandes réalisations sont entre autres l'immatriculation de 13 635 sociétés depuis la mise en place du guichet unique de création d'entreprises en 2013 jusqu'en septembre 2019.

Au cours de cette présentation, Monsieur Serges Nsabimana a laissé entendre que depuis sa création jusqu'en septembre 2019, l'API a octroyé le certificat d'éligibilité aux avantages du code des investissements à 375 sociétés. « La plupart des investisseurs ayant obtenus les appuis de l'API contribuent de façon significative à l'assiette fiscale car la grande partie est listée aujourd'hui par l'Office Burundais des Recettes(OBR) dans la catégorie des grandes contribuables », a précisé le Directeur Général de l'API.

Selon le Directeur Général a.i de l'API, parmi ces sociétés qui ont reçu l'appui de cette agence, certaines fabriquent des biens qui, jadis avant la création de l'API, étaient importés. Il s'agit du ciment, des tubes

métalliques, du fer à béton, les chaises plastiques et autres objets en plastique, les infrastructures hôtelières construites, les unités de transformation agricole et les industries de transformation. Monsieur Nsabimana Serges a précisé que l'API ne fait qu'octroyer les exonérations. Il a expliqué en effet que dans le but de rendre ces sociétés efficaces et d'instaurer un climat de bonne gouvernance, l'agence a mis en place des outils de suivi-évaluation dont la validation systématique des listes des matières premières importées et la mise en place d'un outil pour évaluer la conformité des entreprises certifiées aux engagements. « Néanmoins les défis ne manquent pas et sont entre autres le manque de moyens pour travailler confortablement, le manque de représentation des agences de l'API à l'intérieur du Pays », a indiqué Monsieur Nsabimana Serges.

Au cours de ce café de presse, le Directeur Général a.i de l'API a profité de l'occasion pour informer le public que depuis le 16 décembre 2019, l'immatriculation des sociétés et des personnes physiques au registre de commerce et des sociétés se fait sur un nouveau registre de commerce conformément à l'ordonnance ministérielle conjointe n750/540/811DU 26/04/2019 fixant les mentions figurant sur le registre de commerce et des sociétés. Dans les perspectives d'avenir, l'API va renforcer la collaboration avec les investisseurs et les médias, faire beaucoup de formation avec les jeunes, a conclu le Directeur Général a.i de l'API, Monsieur Nsabimana Serges

(source: www.rtnb.bi)

CAFOB: Les Femmes, victimes liminaires des conflits fonciers



Le Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi (CAFOB) en collaboration avec OXFAM Novib, a organisé en Mairie de Bujumbura, un atelier de restitution sur l'identification des conflits fonciers impliquant les femmes, et leur traitement.

La Représentante légale du CAFOB Madame Espérance Nijembazi a précisé que le Gouvernement du Burundi a déclaré que depuis 2008 les conflits fonciers sont devenus une source d'insécurité perma-

nente car, la majorité des litiges traités dans les tribunaux de base résulte de la transaction foncière.

De ce fait, les victimes des conflits fonciers deviennent par conséquent de plus en plus nombreuses, ici et là particulièrement les femmes. C'est dans ce cadre que le CAFOB a organisé ledit atelier, a précisé la Représentante légale.

Prenant la parole, le Consultant du jour Me Albert Arakaza a précisé que son étude portait sur l'identification des conflits fonciers impliquant les femmes et leur traitement dans les communes de Mugamba, Gataru, Nyabitsinda et Rugombo.

En effet, Me Albert Arakaza a indiqué qu'il a pu identifier près de 9 types de conflits fonciers. Il a cité des conflits liés à l'Igiseke (une propriété qu'on accorde à une femme mariée ou non mariée), les conflits liés à la propriété foncière, les conflits impliquant les femmes veuves, les conflits impliquant les enfants issus des lits différents, les conflits liés à la pension alimentaire, les conflits liés à la polygamie, les conflits liés aux unions libres et les conflits liés aux ventes des propriétés.

Le Consultant a en outre marqué que les causes de ces conflits fonciers prennent source à une pression foncière croissante, la coutume discriminatoire à l'égard de la femme et l'insuffisance de la sécurisa-

tion des droits fonciers des femmes.

Par conséquent, la femme fait face aux violences basées sur le genre, elle fait face aux entraves liées à son autonomisation et la persistance des enfants naturels sans héritages a-t-on annoncé.

Me Albert Arakaza a poursuivi en disant que les contraintes qui persistent sont notamment liées à la coutume mal maîtrisée et inadaptée à l'évolution de la société, l'ignorance, la pauvreté, la corruption, le soutien insuffisant de l'entourage, le manque de formation et d'outil pour les acteurs, la crainte du trouble social en cas de partage équitable par les juges et les ventes illégales faites par les maris où la solution n'est pas toujours juste selon le Consultant.

Me Albert Arakaza a lancé un appel au Gouvernement et aux autres organisations œuvrant dans la promotion du droit de la femme à s'impliquer davantage dans les conflits fonciers impliquant la femme, car les femmes rencontrent des soucis qu'il faudrait lever.

Les Députés et Sénateurs, les Représentants des Cellules Genre de différents Ministères, les Représentants du Forum National des Femmes et autres Représentants œuvrant dans le secteur foncier ont pris part à cet atelier. (source: www.rtnb.bi)

Transport: un nouveau permis de transport voit le jour



Un mois vient de s'écouler que la Direction Générale des Transports a commencé à délivrer le nouveau permis de transport. Le Ministère en charge du Transport compte décentraliser le service de délivrance de ce document. Le Directeur Général des Transports Monsieur Nitunga Consolateur a précisé que l'acquisition du permis de transport ne dépasse pas 2 jours après avoir déposé les documents nécessaires.

Le Directeur Général des transports a fait savoir que ce service est sur le point d'être décentralisé. Il a indiqué que, tant que le contrôle technique s'exerce dans 4 régions à savoir Gitega, Ngozi, Bujumbura et Bururi, ces provinces serviront de guichets uniques dès le démarrage de ce projet dans ces régions.

Le Directeur Général des transports, Monsieur Nitunga Consolateur a fait savoir que le nouveau permis de transport aura des avantages tel que l'intégration du Burundi dans la communauté régionale et sous régionale en matière de transport mais aussi les autorités ayant le transport dans leurs attributions pourront savoir à combien s'élève le parc automobile national. Il a également précisé que ce projet va augmenter les recettes dans le trésor de l'Etat.

Monsieur Nitunga Consolateur a poursuivi en disant que c'est un projet qui vient de commencer et que tous les détails en rapport avec le propriétaire du véhicule et le véhicule lui-même, doivent être enre-

gistrés.
Selon le Directeur Général des Transports, le permis de transport a une validité de six mois et le montant à

verser dépendra du type de véhicule.
(source: www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi